



Objectifs pédagogiques :

- Etre capable d'assurer les missions et activités relatives au métier d'ADVF
- Assurer ses fonctions de manière autonome en s'adaptant aux situations et aux clients
- Entretenir le logement et linge d'un particulier (CCP1)
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets (CCP2)
- Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile (CCP3)
- Accompagner les personnes en situation de handicap
- Réaliser le Dossier Professionnel et se préparer à la session de validation devant le jury

Prérequis :

- L'écoute,
- La discrétion,
- Un bon relationnel,
- La polyvalence,
- L'ordre et l'organisation.
- Savoir lire et écrire

Aptitudes :

Demandeur d'emploi

Personnes souhaitant se former au métier ADVF.

Organisation de la formation :

Délai de réponse : 72h maxi

Entrée en formation : avril à septembre

Lieu : les communaux 200 impasse Cheyssans
Châteauneuf-sur-Isère

Durée : 12 Mois dont 470h en centre de formation.

Rythme : La formation est organisée sur un rythme de 1 à 2 jours par semaine (présentiel ou à distance) et le reste en entreprise

Durée hebdomadaire : 35 H

Horaires de la formation : Matin 9h-12h, après-midi 13h-17h. (7h par jour)

Modalités : Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé, apports théoriques (en grands groupes, en apprentissages individuels – usage de plateformes...) et entraînements pratiques (études de cas, mises en situation, jeux de rôles...), salles techniques.

Tarif : à partir de 6358€, pris en charge par l'OPCO de l'entreprise

Contenu :

La formation se compose de 4 modules :

- CCP1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier.
- CCP 2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- CCP 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile
- Accompagner la personne en situation de handicap.

Ressources et moyens pédagogiques :

Cette formation est une formation en alternance. L'acquisition des compétences se fera tant en entreprise qu'en centre de formation.

- Documents et supports de formation projetés.
- Apports théoriques et règlementaires en lien direct avec le métier visé.
- Apprentissages par des mises en situations professionnelles.
- Livrets d'apprentissage et ressources pédagogiques numériques. (Plateforme numérique de formation)
- Quiz en salle et à distance
- Analyse des réalisations et expériences

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signées par demi-journée, par le stagiaire et le formateur, à l'exception des périodes en entreprise émargées par le stagiaire et un salarié de l'entreprise.
- Questions orales ou écrites. (QCM)
- Mises en situations.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Evaluation en cours de formation ECF
- Dossier professionnel à réaliser.

Validation de la formation :

Obtention du diplôme CAP de niveau 3

La délivrance du diplôme est conditionnée par le passage d'un examen.

Résultats attendus à l'issue de la formation :

Obtention du Titre professionnel ADVF, à défaut d'un ou deux CCP (Valable 5ans), ou d'une attestation de formation. Possibilité de repasser les CCP non validés.

Modalité d'obtention :

Mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail rencontrée couramment par un(e) ADVF

Etablissement du dossier Professionnel (DP)

Résultat de la formation :

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue nous renforçons nos dispositifs de mesure par :

1. Un bilan interne de fin de formation.
2. Un audit de conformité du centre de formation.
3. Une surveillance de notre taux de satisfaction.

Taux de satisfaction 2022 :87%

Taux de réussite 2022 :74%

Description du métier :

L'Assistant de vie aux familles aide les personnes fragiles ne pouvant plus assumer seules les activités quotidiennes afin de les maintenir dans leur lieu de vie et préserver leur autonomie. Il effectue un accompagnement social et un soutien auprès de ces personnes.

Le métier et les missions de l'Assistant de vie aux familles:

-L'ADVF relaie les familles auprès de personnes fragilisées ou sensibles comme les :

- Personnes âgées,
- Personnes dépendantes (maladie, convalescence ou enfants),
- Personnes handicapées,
- Enfants (au domicile des parents).

Il exerce son activité soit ponctuellement, soit de façon régulière. Il contribue au maintien à domicile en facilitant la vie quotidienne des personnes auprès desquelles il intervient. Il les accompagne ainsi dans les actes de la vie au quotidien.

Emplois visés :

Le métier d'Assistant de vie aux familles se décline sous plusieurs statuts :

- Auxiliaire de vie
- Aide aux personnes âgées,
- Accueillant familial,
- Agent à domicile,
- Auxiliaire de vie sociale,
- Garde d'enfants.

Poursuite d'études :

- Auxiliaire de vie en structure collective
- Secrétaire assistant médico-social
- Aide-soignant

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap nous mettons en œuvre :

- Un accueil à temps partiel
- Une durée adaptée de formation
- Des modalités adaptées de validation de la formation professionnelle

Référent handicap : Déborah Malouema **Numéro de téléphone :** 06.35.56.25.07

Contenu des enseignements	
Positionnement (savoir-être, communication, valoriser ses compétences, techniques de recherche d'emploi)	42 heures
Enseignement professionnels	
CCP1 – Entretien du linge et du logement d'un particulier 70h	
C1- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier	7 heures
C2- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier	21 heures
C3 - Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	21 heures
C4- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	21 heures
CCP2 - Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets 70h	
C5 - Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage	7 heures
C6 - Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement	11 heures
C7 - Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne :	21 heures
C8 - Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer	21 heures
C9 - Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas	10 heures
CCP3 - Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile 70h	
C10 - Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants	7 heures
C11 Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants	21 heures
C12 - Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités	21 heures
C13 – Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas	21 heures
Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile 96H	